

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 7*Objet : Création emploi permanent de rédacteur**Date de convocation :**4 février 2021**Date d'affichage :**4 février 2021**Nombre de Conseillers en exercice :*

23

Nombre de présents :

17

Nombre de votants :

20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt et un
Le 11 février à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir : Mme Sonia PARRIEL a donné procuration à Mme Anne ARRESTIER
Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE
M. Pierrick THOMAS a donné procuration à Mme Colette VERDOUX

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : M. Jean Pierre ANGLAS

VU la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale ;

CONSIDERANT qu'aux termes de l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé ;

CONSIDERANT qu'en raison des besoins de la collectivité il conviendrait de créer un emploi permanent à temps complet de rédacteur territorial.

Le Maire propose d'inscrire au tableau des effectifs du personnel à compter du 1^{er} avril 2021, l'emploi ci-dessous :

Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions Niveau de recrutement	Temps de travail Hebdomadaire
1	Rédacteur territorial	Secrétariat Général	35 heures

Les membres du Conseil Municipal après avoir délibéré :

ACCEPTENT les propositions ci-dessus dans les conditions précitées.

- ADOPTÉE -



Le Maire,
Thierry DELBREIL